

Nom du produit : KONTAKT 60 Date de création/révision : 22.09.11 Version : 1.0  
 Ref.Nr.: BDS000534\_2\_20110922 Remplace : AB27000

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**KONTAKT 60**  
Aérosol

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyants de précision

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**CRC Industries Europe bvba**  
Touwslagerstraat 1  
9240 Zele  
Belgium  
Tel.: +32(0)52/45.60.11  
Fax.: +32(0)52/45.00.34  
E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Asemanrinne 13, 08500 Lohja as.	00358/(19)32.921	00358/(19)383.676
CRC Industries France	ZI du Val d'Argent B.P.90028, 12, Bld des Martyrs de Chateaubriant, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303.0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Kryptogatan 14, 431 53 Mölndal	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**CRC Industries Europe, Belgium:** Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

**France:**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0 825 812 822

LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25

NANCY: 03 83 32 36 36

PARIS: 01 40 05 48 48



<b>Nom du produit :</b>	KONTAKT 60	<b>Date de création/révision :</b>	22.09.11 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000534_2_20110922	<b>Remplace :</b>	AB27000

RENNES: 02 99 59 22 22  
 STRASBOURG: 03 88 37 37 37  
 TOULOUSE: 05 61 77 74 47  
 Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245



## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

<b>Santé:</b>	R36/38: Irritant pour les yeux et la peau. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Physique:</b>	EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE
<b>Environnement:</b>	R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

<b>Symbol(s) de danger :</b>	EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE  Xi : IRRITANT 
<b>Phrases de risque (R) :</b>	R36/38: Irritant pour les yeux et la peau. R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Phrases de conseils de prudence (S):</b>	S2: Conserver hors de la portée des enfants. S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S23: Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. S35: Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
<b>Éléments supplémentaires d'étiquetage suivant la directive relatives aux générateurs d'aérosols 75/324/CEE:</b>	Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Sans une aération suffisante la formation de vapeurs explosives est possible.

Remarque: Pour les préparations classées nocives en raison du danger en cas d'aspiration, il n'est pas nécessaire de les étiqueter «nocif» avec la phrase R65 si elles sont placées sur le marché sous forme

**Nom du produit :** KONTAKT 60 **Date de création/révision :** 22.09.11 Version : 1.0  
**Ref.Nr.:** BDS000534\_2\_20110922 **Remplace :** AB27000

d'aérosols ou dans des récipients munis d'un dispositif scellé de pulvérisation. (directive européenne 67/548 Annexe VI 9.4)

### 2.3. Autres dangers

Aucun(e)

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable.

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	200-661-7	25-50	F,Xi	11-36-67	B
Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics,	-	921-024-6	<25	F,Xn,N	11-38-51/53-65-67	
butane-2-ol	78-92-2	201-158-5	<20	Xi	10-36/37-67	B
white mineral oil (petroleum)	8042-47-5	232-455-8	5-10			B
CO2	124-38-9	204-696-9	1-5	-	-	A,G

#### Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne

B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale

G : exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) (a) du règlement REACH n° 1907/2006

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
propane-2-ol alcool isopropylique		67-63-0	200-661-7	25-50	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225, H319, H336	B
Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics,	01-2119475514-35	-	921-024-6	<25	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2	H225, H315, H336, H304, H411	
butane-2-ol		78-92-2	201-158-5	<20	Flam. Liq. 3, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, STOT SE 3	H226, H319, H335, H336	B
CO2		124-38-9	204-696-9	1-5	Press. Gas	H280	A,G

#### Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne

B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale

G : exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) (a) du règlement REACH n° 1907/2006

(\* Explication des phrases: chapitre 16)

## SECTION 4: Premiers secours



**CRC Industries Europe bvba**

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

<b>Nom du produit :</b>	KONTAKT 60	<b>Date de création/révision :</b>	22.09.11 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000534_2_20110922	<b>Remplace :</b>	AB27000

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Contact avec les yeux :</b>	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes Faire appel à un médecin immédiatement
<b>Contact avec la peau :</b>	Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et mouiller la peau atteinte copieusement avec de l'eau. Ensuite laver avec du savon et de l'eau Consulter un médecin
<b>Inhalation :</b>	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
<b>Ingestion :</b>	Il ne se produira probablement pas d'ingestion En cas d'ingestion ne pas faire vomir à cause des risques d'aspiration dans les poumons. Si il y a un doute, faire appel immédiatement à un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation :</b>	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
<b>Ingestion :</b>	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
<b>Contact avec la peau :</b>	Irritant pour la peau Symptômes: rougeur, douleur.
<b>Contact avec les yeux :</b>	Irritant pour les yeux Symptômes: rougeur, douleur, troubles de la vision.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Informations générales :</b>	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
---------------------------------	--

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.  
Forme des produits de décomposition dangereux  
CO, CO2

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau



<b>Nom du produit :</b>	KONTAKT 60	<b>Date de création/révision :</b>	22.09.11 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000534_2_20110922	<b>Remplace :</b>	AB27000

En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Supprimer les points d'ignition  
Assurer une ventilation adéquate  
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières  
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau informer immédiatement les autorités compétentes

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié  
Mettre dans un récipient approprié  
Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux.

### **6.4. Référence à d'autres sections**

Pour plus d'informations voir section 8.

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques  
L'équipement devra être mis à la terre  
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/?/antidéflagrant.  
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.  
Assurer une ventilation adéquate  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Laver à fond après l'usage  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.



<b>Nom du produit :</b>	KONTAKT 60	<b>Date de création/révision :</b>	22.09.11 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000534_2_20110922	<b>Remplace :</b>	AB27000

Conserver hors de la portée des enfants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyants de précision

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
<b>limites d'exposition professionnelle du CE:</b>			
CO2	124-38-9	VME	5000 ppm
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	VME	400 ppm
		VLE	500 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien</b>			
CO2	124-38-9	VME	5000 ppm
		VLE	30000 ppm
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	VME	400 ppm
		VLE	500 ppm
butane-2-ol	78-92-2	VME	100 ppm
white mineral oil (petroleum)	8042-47-5	VME	5 MGM3(OIL)
		VLE	10 MGM3(OIL)
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse</b>			
CO2	124-38-9	VME	5000 ppm
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	VME	200 ppm
butane-2-ol	78-92-2	VME	100 ppm
Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics,	EC921-024-6	VME	500 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, France</b>			
CO2	124-38-9	VME	9000 mg/m3
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	VME	-
		VLE	980 mg/m3
butane-2-ol	78-92-2	VME	100 ppm
white mineral oil (petroleum)	8042-47-5	VME	5 MGM3(OIL)
		VLE	10 MGM3(OIL)
Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics,	EC921-024-6	VME	1000 mg/m3
		VLE	1500 mg/m3

Nom du produit :	KONTAKT 60	Date de création/révision :	22.09.11 Version : 1.0
Ref.Nr.:	BDS000534_2_20110922	Remplace :	AB27000

## 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Procédures d'ordre technique :</b>	Assurer une ventilation adéquate Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
<b>Protection individuelle :</b>	Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit Assurer une ventilation adéquate
<b>inhalation :</b>	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié. Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A ou AX)
<b>la peau et les mains :</b>	Porter des gants (nitrile)
<b>les yeux :</b>	Porter des lunettes.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect : état physique :</b>	Liquide en aérosol avec propulseur CO2.
<b>couleur :</b>	Rouge.
<b>odeur :</b>	Solvant.
<b>pH :</b>	Non applicable.
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	Non connu.
<b>Point d'éclair :</b>	< 0 °C (en vase clos)
<b>Vitesse d'évaporation :</b>	Non connu.
<b>Limites d'explosion : limite supérieure :</b>	Non connu.
<b>limite inférieure :</b>	Non connu.
<b>Pression de vapeur :</b>	Non connu.
<b>Densité relative :</b>	0.76 g/cm3 (@ 20°C).
<b>Hydrosolubilité :</b>	Miscible à l'eau
<b>Auto-inflammabilité :</b>	> 200 °C
<b>Viscosité :</b>	Non applicable.

### 9.2. Autres informations

<b>COV:</b>	640 g/l
-------------	---------

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu



Nom du produit : KONTAKT 60 Date de création/révision : 22.09.11 Version : 1.0  
Ref.Nr.: BDS000534\_2\_20110922 Remplace : AB27000

### 10.2. Stabilité chimique

Stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

### 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Inhalation :** L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements  
**Ingestion :** Ne pas faire vomir en cas d'ingestion.Risque de pneumonie  
**Contact avec la peau :** Irritant pour la peau  
**Contact avec les yeux :** Irritant pour les yeux

### Donnés toxologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	LD50 oral rat	>2000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	>20 mg/l
		LD50 derm.rabit	>2000 mg/kg

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.





Nom du produit : KONTAKT 60 Date de création/révision : 22.09.11 Version : 1.0  
Ref.Nr.: BDS000534\_2\_20110922 Remplace : AB27000

**Donnés ecotoxologiques:**

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	IC50 algae	>100 mg/l
		LC50 fish	>100 mg/l
		EC50 daphnia	>100 mg/l

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas de données expérimentales disponibles

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données expérimentales disponibles

**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas de données expérimentales disponibles

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas de renseignements disponibles

**12.6. Autres effets néfastes****SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Produit :** Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.  
Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

**Emballage contaminé :** La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

**SECTION 14: Informations relatives au transport****14.1. Numéro ONU**

Numéro UN : 1950



Nom du produit :	KONTAKT 60	Date de création/révision :	22.09.11 Version : 1.0
Ref.Nr.:	BDS000534_2_20110922	Remplace :	AB27000

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Nom d'expédition: AEROSOLS, flammable

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**Classe: 2.1  
ADR/RID - Code de classification: 5F**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage: Non applicable.

**14.5. Dangers pour l'environnement**ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Non  
IMDG - Marine polluant: No  
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Non**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**ADR/RID - Code tunnel: (D)  
IMDG - Ems: F-D,S-U  
IATA/ICAO - PAX: 203  
IATA/ICAO - CAO: 203**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européens actuels.  
Dir. 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.  
Directive 99/45/CE  
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Données nationales (FR) France



<b>Nom du produit :</b>	KONTAKT 60	<b>Date de création/révision :</b>	22.09.11 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000534_2_20110922	<b>Remplace :</b>	AB27000

Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel
Maladies à caractère professionnels: rubrique:	603: Alcools, polyalcools et leurs esters nitriques

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

## SECTION 16: Autres informations

\*Explication des phrase de risques:

R10: Inflammable.  
 R11: Facilement inflammable.  
 R36: Irritant pour les yeux.  
 R38: Irritant pour la peau.  
 R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
 R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
 R36/37: Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.  
 R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

\*Explication des mentions de danger:

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H226 : Liquide et vapeurs inflammables.  
 H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
 H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H315 : Provoque une irritation cutanée.  
 H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H335 : Peut irriter les voies respiratoires.  
 H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.